



TÉLÉVISION

## AVENANT N°3 AUX CONDITIONS TARIFAIRES ET COMMERCIALES ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE TÉLÉVISION 2019 NRJ GLOBAL

30.09.2019

Cet avenant annule et remplace le tableau des indices de périodes tarifaires figurant au Chapitre 2, article 6 des Conditions Générales de Vente Télévision 2019.

DATES	du 01/01/2019 au 06/01	du 07/01 au 10/02	du 11/02 au 10/03	du 11/03 au 07/04	du 08/04 au 28/04	du 29/04 au 12/05	du 13/05 au 30/06	du 01/07 au 14/07	du 15/07 au 28/07	du 29/07 au 18/08	du 19/08 au 01/09	du 02/09 au 20/10	du 21/10 au 03/11	du 04/11 au 22/12	du 23/12 au 31/12/2019
INDICES	85	90	90	105	100	100	120	100	70	65	100	120	120	125	85

L'indice de la période s'étendant du 4 novembre 2019 au 22 décembre 2019 est modifié comme suit : **indice 125**.

Ce changement s'applique à l'intégralité des spots diffusés sur cette période et appartenant aux campagnes achetées en Coût GRP Net Net Garanti, dans le respect des conditions du Chapitre 2, article 1 des Conditions Générales de Vente Télévision 2019.

